

Journée scientifique FAGC

« Beaucoup de services sont inconnus du prestataire »

Samedi dernier, la Fédération des associations des médecins généralistes de Charleroi (FAGC) organisait sa grande journée scientifique. Quelque 170 médecins et assistants sont venus participer à l'événement centré sur les « nouveaux enjeux, nouveaux défis, nouvelles opportunités en soins de santé de 1^{ère} ligne ».

La thématique est large. Mais au Charleroi espace meeting européen (Ceme) de Dampremy, l'accent était surtout mis sur la multidisciplinarité. « Effectivement, cette année était l'occasion de s'ouvrir à d'autres professions », explique le Dr Pierre Bets, vice-président et responsable de la communication de la FAGC.

Cas pratiques

Pour les généralistes, s'ouvrir à d'autres professions, c'est d'abord améliorer la connaissance des partenaires présents au sein de la première ligne. La FAGC a mis sur quatre ateliers pour informer des services présents dans la grande région. Des services dont les prestataires n'ont pas forcément connaissance. « Sur Charleroi, il ne manque rien, mais beaucoup de services sont inconnus des prestataires », confirme le Dr Bets.

Pharmaciens et psychologues ont notamment été mis à l'honneur par le

biais du projet Vidis pour les premiers – le *jdM* y reviendra dans une prochaine édition – et du réseau Mosaïque pour les seconds (voir encadré).



Le dossier partagé, essentiel

La journée scientifique de la FAGC est organisée tous les deux ans. En 2017, l'accent était mis sur le partage des données entre prestataires. S'il y avait alors des craintes, notamment au niveau de l'outil informatique, cela n'est plus le cas aujourd'hui. Le partage des données est même devenu évident.

« Le dossier partagé est essentiel pour

mettre en œuvre la multidisciplinarité », acquiesce le vice-président de la FAGC. « C'est une condition sine qua non. Pour faire avancer ce dossier partagé, l'État doit nous aider. C'est du donnant-donnant : il faut inciter les prestataires à participer, par exemple en récompensant le travail fourni. Car cela prend du temps d'encoder les données. Particulièrement en visite à domicile. »

Vers une Maison de la première ligne ?

La multidisciplinarité est encore favorisée dans la région par la proximité du cercle avec de nombreux services connexes. « La FAGC est proche des Réseaux locaux multidisciplinaires (RLM), des Services intégrés de soins à domicile (Sisd), de la plateforme de soins palliatifs », note Pierre Bets. « On sait que dans un futur proche, toutes ces structures devront probablement être rassemblées. Cela a déjà été fait à Bruxelles. Ce sera donc une mégastructure, une sorte de

Délégation des tâches

Il y a quinze jours, le journal du Médecin et l'Absym ont justement mené une enquête auprès de 677 médecins au sujet de la multidisciplinarité (voir *jdM* n°2608). S'il en ressortait que la plupart des médecins étaient favorables à la multidisciplinarité, bon nombre n'envisagent pas (encore) de déléguer certaines tâches. C'est le cas de la prescription ou de l'adaptation de la posologie de médicaments chroniques par exemple.

Pour le Dr Bets, deux facteurs influent sur les mécanismes de défense des médecins. « Premièrement, il ne faut pas oublier que l'acte est le gagne-pain du prestataire. Si on délègue les actes, il y a donc un manque à gagner que certains craignent. Je pense qu'il faut contourner ce problème en proposant d'autres financements pour rémunérer le rôle de coordination du médecin dans ce cas. Il faut un incitant. Deuxièmement, il faut que chacun soit responsable de ses actes. La responsabilité ne doit pas incomber au seul médecin dans le cas d'une délégation de tâche, mais bien au professionnel de soins qui fait effectivement l'acte. En MRS par exemple, lieu où la multidisciplinarité devrait être encore plus facilement mise en place, les infirmières appellent encore trop souvent le médecin pour avoir son aval alors que ce n'est pas systématiquement nécessaire. »

Maison de la première ligne, où on devra interagir encore beaucoup plus que ce que l'on fait actuellement. » Qui sait, la prochaine édition sera peut-être une journée de la première ligne et plus uniquement de la FAGC ?

Laurent Zanella

Réseau Mosaïque

L'un des quatre ateliers proposé en matinée s'intéressait au réseau Mosaïque, « un projet pilote qui permet aux patients de pouvoir consulter le psychologue pour quatre euros (BIM) ou 11 euros (non BIM) » détaille le généraliste carolorégien. « C'est une manière de lever le frein financier de l'accès à la santé mentale. Il faut bien entendu répondre à certaines conditions, notamment la prescription du médecin (deux prescriptions de quatre séances maximum). »

Ces conditions se trouvent dans le détail sur le site de l'Inami. Pour pouvoir être remboursé, le patient doit être âgé de 18 à 64 ans inclus à la date de la première séance et souffrir d'un problème psychique

modérément sévère d'anxiété, de dépression ou de consommation d'alcool qui peut être suffisamment traité grâce à un nombre limité de séances de psychologie de première ligne.

« Il faut donner un apport financier plus important aux psychologues, car ce sont des professionnels », note le Dr Bets, familier du projet Mosaïque. « Parfois, nous jouons aux psychologues alors qu'on n'a pas forcément la formation pour le faire. De plus, pour certains patients, il est compliqué de se confier au médecin. Le problème, c'est que la consultation chez le généraliste coûte un euro pour un patient BIM. Et avant ce projet pilote, ce même patient devait déboursé une somme de 40-50 euros pour une consultation chez un psy. Un gros frein. »

